



## Résumé de la Parasha

La Parasha de michpatim traite des lois qui ont été données à Moshé Rabbénou lorsqu'il est monté recevoir la Torah. Ainsi, l'ensemble des règles qui régissent la vie quotidienne sont énoncées une à une. Les lois concernant les esclaves et les modalités de leur libération, le meurtre, volontaire comme involontaire, les dommages physiques, causés par l'homme ou par ce qui lui appartient (par exemple un taureau), mais également celles régissant les prêtres, la garde d'objet etc..., sont ainsi détaillées dans ce passage de la Torah. La Torah fait également mention des principales fêtes du calendrier à savoir, Pessa'h, Chavouot, Roch Hachana et Kippour, ainsi que Souccot. La Parasha se termine par l'invitation de Moshé à monter sur la montagne pour y recevoir les deux tables en pierre sur lesquelles seront inscrits les dix commandements.

## Dvar Torah

Dans le chapitre 23 de Chémotn, la torah dit :

כ/ הנה אנכי שלח מלאך, לפניך, לשמרה, בדרכי; ולהביאך, אל-המקום אשר הכנתי:

20/ Or, j'enverrai devant toi un ange, chargé de veiller sur ta marche et de te conduire au lieu que je t'ai destiné.

כא/ השמר מפניו ושמע בקלו, אל-תמר בו: כי לא ישא לפשעכם, כי שמי בקרבו:

21/ Prend garde à son égard et écoute à sa voix; ne lui résiste point! Il ne pardonnerait pas votre rébellion, car mon nom est en lui.

כב/ כי אם-שמוע תשמע, בקלו, ועשית, כל אשר אדבר--ואיבתי, את-איביך, וצרת, את-צריך:

22/ Seulement, si tu écoutes toujours sa voix, si tu accomplis toutes mes paroles, je serai l'ennemi de tes ennemis et je persécuterai tes persécuteurs.

כג/ כי-גלה מלאכי, לפניך, והביאך אל-האמרי והחתי, והפרזי והכנעני החוי והיבوسی; והכחתי:

23/ Lorsque mon ange, guidant tes pas, t'aura introduit chez l'Amorréen, le Héthéen, le Phérezéen, le Cananéen, le Hévéen, le Jébuséen et que je les aurai exterminés.

**Rachi** explique que la venue de cet ange annonce la faute du veau d'or qu'allaient commettre les bné-Israël : « *Ici il leur a été annoncé qu'ils allaient fauter et la présence divine leur dit : " Car Je ne monterai pas au milieu de toi..."* ».

En effet, Hachem est celui qui est censé accompagner le peuple dans son voyage. Seulement, lorsque le peuple commet sa faute, Hachem ne veut plus résider en son sein et annonce à Moshé qu'un ange le remplacera. C'est alors que Moshé supplie le Maître du monde d'accompagner le peuple et parvient à annuler le décret. Hakadoch Baroukh Hou accepte donc d'être parmi ses enfants. Ainsi, lorsque notre verset parle de la présence d'un ange pour guider le peuple, il sous-entend le retrait de la présence divine. Cela fait donc allusion à la faute qui en sera la cause, celle du veau d'or. **Rachi** explique ensuite que l'ange qui était censé descendre auprès du peuple était "מטטרון *Métatrone*". C'est pourquoi Hachem précise « *כִּי שְׁמִי בְּקִרְבוֹ* » *car mon nom est en lui* » car la valeur numérique de "מטטרון *Métatrone*" est la même que "שדי *Chadaï*" qui est le nom de Dieu.

Sur ce commentaire, le **Ramban** s'interroge. Puisque ce décret a finalement été annulé, pourquoi Hachem l'annonce t-il ici ? Nous parlons d'une chose qui finalement n'aura pas lieu, il n'est pas convenable de l'annoncer en avance, cela semble même inutile.

À cela, le **Ramban** répond qu'elle ne s'est certes pas réalisée du vivant de Moshé, mais cela n'est pas le cas pour sa succession. En effet, le livre de Yéhochoua, raconte la rencontre entre le disciple de Moshé et un ange. À priori, le texte n'explique pas la raison de cette apparition. C'est pourquoi, le **Ramban** explique que cet ange est simplement venu pour annoncer que, le décret d'absence de Dieu au profit de la présence d'un ange, est dorénavant mis en application. Ainsi, à la mort de Moshé, ce n'est plus Hachem, mais ce fameux ange qui s'associe aux bné-Israël. C'est donc pour cela que la torah annonce ici cette transition de l'ange à la place d'Hachem, car elle aura finalement bien lieu.

Il convient de faire une remarque sur le commentaire de **Rachi** expliquant l'annonce de la transgression futur des bné-Israël. En effet, l'agencement des versets intrigue. Jusqu'à maintenant, la paracha cite une succession de lois, et, subitement elle aborde une annonce sur l'avenir du peuple. Pourquoi Hachem choisit-il de placer une mention de la faute du veau d'or, précisément à cet endroit, alors qu'elle

n'y trouve pas sa place ?

Pour comprendre, arrêtons-nous sur un commentaire de l'auteur du **Kétonet 'Or** qui explique l'assertion suivante de nos sages : « *quiconque méprise les fêtes de la torah (Pessa'h, Chavouot, Souccot) est considéré comme un idolâtre* ». Pour comprendre cela, il s'appuie sur le fait que ces trois fêtes sont une conséquence de la faute du veau d'or. Or, la guémara dans le traité chabbat (page 89a) enseigne qu'elle a eu lieu à cause de l'erreur de six heures que les bné-Israël ont commis dans le décompte de la date de retours de Moshé Rabbénou. C'est durant ce laps de temps que le peuple a fauté. Il fallait donc qu'Hachem place des forces afin d'annuler cette faute et de permettre aux bné-Israël de réparer leur transgression. Par définition, pour annuler une chose, il faut qu'elle soit diluer dans un volume soixante fois supérieur (comme c'est le cas pour la nourriture). C'est pourquoi, en opposition au mal provoqué par la faute du veau d'or Hachem place quinze jours de fête, il s'agit des sept jours de Pessa'h, des sept de Souccot et du jour de Chavouot (Roch hachana, kippour et chémini atséret ne font pas partis des trois fêtes de pèlerinage). Ainsi, une journée étant composée de 24 heures, au cumul, les trois fêtes en question atteignent 360 heures, afin de diluer la faute du veau d'or à une proportion d'un pour soixante ! C'est pourquoi, ne pas respecter les fêtes constitue une faute comparable à l'idolâtrie, car cela signifie ne pas s'opposer à la faute du veau d'or !

À ce titre, nous remarquons que le sujet qui précède le verset dans lequel Rachi voit une allusion à la faute du veau d'or, est justement celui des 'Haguim ! Hachem utilise un procédé qu'Il apprécie, celui de faire précéder le remède à la maladie. Ainsi, le moyen de contrecarrer le mal conséquent au veau d'or, devance l'annonce même de cette faute. De sorte, Hachem ouvre une porte à Moshé et lui donne les moyens d'argumenter le sauvetage des hébreux lorsqu'ils fauteront. Cette juxtaposition initialement incohérente des textes, a pour but de lui faire comprendre que lors de cette transgression futur, il existera déjà un moyen de réparer. C'est pourquoi, il conviendra que Moshé prie afin qu'Hachem accorde la chance au peuple de se rattraper.

Cela nous amène à analyser l'explication du **Ramban**, qui elle aussi, se veut problématique. Si, comme nous venons de le dire, Hachem met en place le moyen de briser le mal provoqué par la faute du veau d'or, de sorte que par la suite, Moshé

soit en mesure d'annuler le décret d'Hachem, pourquoi alors finit-il par être mis en application, lorsqu'à la mort de Moshé, un ange apparaît ?

Plus encore, la formulation de notre verset est au présent « J'envoie un ange ». Si, comme l'explique le **Ramban**, l'ange est annoncé dans notre verset, car plus tard, il sera en effet présent, alors le texte aurait du parler au futur et dire « J'enverrai un ange » ? L'utilisation du présent insinue que déjà, l'ange est présent et pas seulement dans l'avenir ?

Pour aboutir à un élément de réponse, il convient de définir la nature de l'ange chargé d'accompagner les bné-Israël. Il existe plusieurs catégories d'anges classées sous différents niveaux de sainteté. En fonction des mondes desquels ils proviennent, chaque ange connaît une proximité avec Hachem. Plus nous montons dans les sphères célestes, plus la nature des anges est à la fois puissante et raffinée. Bien que les anges ne soient pas atteints par le mal, ils peuvent connaître certaines déficiences dû à leur état. En somme, les anges les plus bas, peuvent ne pas être capables d'accéder à la vérité dans sa version la plus authentique. L'ange censé suivre le peuple hébreu provient de la caste la plus élevée et la plus noble, il est appelée "l'ange des faces" par les sources profondes. **Rabbénou Bé'hayé** le caractérise même comme la « face d'Hachem » qui est passée devant Moshé lorsqu'il a prié pour le salut du peuple. Il s'agit donc de l'ange le plus proche de Dieu.

De façon générale, les sages versés dans l'étude des secrets de la torah, sont en mesure d'utiliser les anges et de les soumettre à leur volonté. Il s'agit là d'une pratique dont ils ne peuvent se servir qu'en de très rares occasions. Plus l'ange à utiliser est puissant, plus de facto, l'énergie requise doit être grande. Ainsi, il n'est pas possible, même pour les plus grands, de se servir d'anges trop saints. Cependant, en ce qui concerne Moshé Rabbénou, le **Zohar** (parachat pin'has, page 219a) dit : « l'autorisation d'utiliser "מטטרון *Méatrone*", l'ange des faces, n'a été donnée à personne si ce n'est à toi (Moshé), car ses lettres sont insinuées dans ton nom ». Le **Mégale Amoukot** (parachat vaét'hanan, ofen 14) précise justement que les lettres du nom « משה *Moshé* » sont les initiales de « מטטרון שר הפנים *Méatrone l'ange des faces* » ! Cela démontre combien, Moshé dispose dans son essence de la capacité unique d'utiliser cet ange.

Il ressort donc qu'il était de la capacité de Moshé d'utiliser, lorsque cela était nécessaire, cet ange qui est le plus puissant de tous. Cela nous fournit peut-être une réponse à nos questions sur le **Ramban**. À savoir que le verset est au présent insinuant la venue de cet ange, même si Moshé est parvenu à l'empêcher d'être là. Plus précisément, puisque Moshé est capable de l'invoquer, alors c'est qu'il est présent chaque fois que cela est utile. Le verset est donc au présent pour nous enseigner ce que dit le **Zohar**, comme quoi, dorénavant, cet ange est confié à Moshé, c'est pourquoi, Hachem dit qu'Il l'envoie maintenant ! Ceci, encore dans le but de renforcer l'argumentation futur de Moshé. Non seulement la torah place les fêtes avant l'annonce de la venue de l'ange afin d'insinuer à Moshé la possibilité de réparer la faute. Mais plus encore, ce même verset fournit à Moshé la puissance requise pour contrôler cet ange. De sorte, lorsqu'Hachem dira plus tard à Moshé qu'Il compte envoyer "מטטרון *Méatrone*", Moshé sera en mesure de justifier que cela est inutile : étant déjà sous l'emprise de Moshé, sa présence n'est pas nécessairement requise ! Dès lors, Hachem n'a plus rien à envoyer au peuple si ce n'est sa propre présence pour les guider !

Toutefois, cette argumentation de Moshé n'est vraie que pour lui qui est le seul à pouvoir prétendre la maîtrise de "מטטרון *Méatrone*" ! Une fois que Moshé quitte notre monde, plus personne n'est en mesure d'atteindre un tel niveau, c'est donc à cet instant que le décret initial se met en place et "מטטרון *Méatrone*" fait son apparition.

Il convient de souligner l'importance de ce que **Rachi** met en place dans son commentaire. Il faut savoir que de l'avis de nombreux commentateurs, (cf Rabbénou Bé'hayé, le Or Hahaïm, et le Ramban qui va encore plus loin) l'envoi de "מטטרון *Méatrone*" n'est pas une punition mais l'état initial qu'Hachem désire atteindre avec les bné-Israël. D'après eux, "מטטרון *Méatrone*" qualifie un état si proche de Dieu, qu'il constitue ce que nous définissons comme la présence divine, c'est par son envoi qu'Hachem se manifeste dans le monde. Or, **Rachi** n'oriente pas son commentaire dans ce sens et souligne que si cet ange est présent c'est parce que le peuple ne mérite plus qu'Hachem lui-même occupe la place de guide du peuple. Cela met en relief combien, lorsque Moshé était parmi les hébreux, la proximité avec le Créateur était intense, au point que la présence de cet ange était perçue par **Rachi** comme un châtement !

Ce qui est d'autant plus impressionnant, c'est qu'aux yeux d'Hachem également, ceci est regrettable. Car, notre développement ne nous montre finalement qu'une seule chose, c'est qu'Hakadoch Baroukh Hou, redoute ce moment où Il se séparerait de son peuple, au point de mettre en place tout ce système pour permettre de repousser l'échéance le plus loin dans le temps ! C'est dire combien il est important à ses yeux de vivre auprès de son peuple. C'est dire également combien la destruction de Son temple Lui pèse, car elle est le symbole de cette distance entre nous et Lui.

Cela nous permet de comprendre également la raison pour laquelle nos sages disent que si Moshé était entrée en Israël, il aurait été le Machia'h. Car en effet, son entrée dans la terre sainte se serait faite en compagnie du créateur. Cela aurait permis un dévoilement plus intense encore car il aurait été exprimé dans le lieu le plus saint du monde !

Il est cependant important de garder l'espoir de vivre ces événements, car bientôt bézrat Hachem, Dieu nous accordera la chance de le voir vivre à nos côtés en nous fournissant les moyens de reconstruire son temple *amen ken yéhi ratsone !!*

Chabbat chalom.

*Y.M. Charbit*



Association à but culturel, habilitée à délivrer des reçus CERFA.

Retrouvez l'ensemble de nos contenus sur [www.yamcheltorah.fr](http://www.yamcheltorah.fr).  
Pour recevoir le d'var torah toutes les semaines, inscrivez-vous à la newsletter.